

***2012, les familles
choisiront pour leur avenir***

www.familles2012.fr



LES CANDIDATS AUX ELECTIONS LEGISLATIVES REPONDENT AUX FAMILLES

www.udaf57.fr

Les grands principes de la politique familiale

Question 1

Par votre vote, défendez-vous les principes mentionnés : universalité, liberté de choix, pérennité ?

Réponse : oui, je fais mienne cette déclaration à l'Assemblée nationale d'un représentant du christianisme social en 1908 : « Avoir une famille, ce n'est ni éprouver un accident, ni un dommage. Une allocation, c'est une rémunération pour un service. La famille est un service social ».

Aider la famille, c'est préparer l'avenir. Je défendrai une politique familiale volontariste, gage de la solidarité nationale et de la préservation de notre identité nationale.

Des allocations familiales universelles

Question 2

Par votre vote, garantisiez-vous que les allocations familiales resteront universelles et ne seront pas soumises à des conditions de ressources ?

Réponse : oui

Question 3

Par votre vote, les allocations familiales n'étant pas des revenus mais une compensation de charges, garantisiez-vous qu'elles ne seront pas imposées ?

Réponse : oui

Le financement de la protection sociale

Question 4

En ce qui concerne la « branche famille », vous engagez-vous à mettre fin au transfert des dépenses à son détriment et à garantir le maintien du niveau de financement ?

Réponse : oui c'est un holdup qui a été réalisé par Jacques Delors et ses successeurs sur une partie des citoyens qui n'est pas respectée par les partis au pouvoir

Question 5

Malgré l'accroissement des charges qui lui incombent, la gestion du régime local d'Assurance Maladie est équilibrée.

Prenez-vous l'engagement de préserver l'autonomie de l'instance de gestion ?

Réponse : oui, c'est un exemple à suivre sur le territoire national.

Une fiscalité juste et équitable pour les familles

Question 6

Prévoyez-vous une réforme fiscale et si oui, comment la dimension familiale (situation conjugale et présence d'enfant(s)) sera-t-elle prise en compte pour chacun des impôts et prélèvements sociaux, notamment en ce qui concerne l'IR, la CSG, les impôts locaux et les éventuels « impôts verts » ?

Réponse : comme l'indique le Projet présidentiel de Marine Le Pen, la politique en faveur des familles vise à préserver notre capital démographique et à rétablir une justice commutative, proportionnant les aides aux services rendus. La réforme indispensable de notre système fiscal doit intégrer ces principes.

Question 7

Par votre vote, maintiendrez-vous le quotient conjugal et le quotient familial ?

Réponse : oui, c'est un des rares domaines de notre société où les charges familiales sont reconnues.

Dépendance et handicap : soutenir les solidarités familiales

Question 8

Quelles mesures souhaitez-vous concernant la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées ?

Réponse : Une cinquième branche du régime général de Sécurité sociale dédiée à la dépendance doit être créée, consistant à permettre la prise en charge collective de la dépendance, sans que le système ne repose sur des mécanismes assurantiels privés. Cette cinquième branche se verra confier la responsabilité de l'ensemble des moyens financiers et humains actuellement mis en œuvre par les départements (allocation personnalisée d'autonomie) et les établissements de santé.

Question 9

Quelles mesures souhaitez-vous concernant la prise en charge, tout au long de la vie, des personnes en situation de handicap ?

Réponse : par exemple, •Revaloriser l'AAH et lancer un vaste plan de lutte contre la fraude aux aides, •Annuler progressivement les barrières d'âge pour l'attribution des aides (PCH). • mettre en place des centres d'accueil pour les enfants handicapés et être en mesure de permettre le maintien à domicile avec l'aide d'une tierce personne à ceux qui le souhaitent.

Question 10

Par votre vote, quelles actions souhaitez-vous mener pour une reconnaissance des « aidants familiaux » ?

Réponse : Mettre en place pour les proches un réseau d'aides (formation, soutien et accès à des dispositifs de répit). La politique familiale doit aussi permettre aux familles de se libérer de la « course aux revenus » pour dégager du temps pour cette mission de justice et d'humanité.

Le droit de la famille

Question 11

Envisagez-vous des réformes en matière de droit de la famille ?

Réponse : dans l'intérêt de la stabilité de la cellule familiale uniquement.

Question 12

Par votre vote, comptez-vous réformer le PACS ?

Réponse : le PACS, instauré pour préparer les esprits au mariage homosexuel, a rencontré un certain succès car c'est une niche fiscale... je souhaite le rendre inefficace à travers une revalorisation du mariage par l'impôt.

Question 13

Quelle distinction comptez-vous maintenir entre le PACS et le mariage ?

Réponse : le PACS n'est qu'un contrat et doit le rester.

Question 14

Envisagez-vous le mariage de personnes de même sexe ?

Réponse : ces deux termes sont contradictoires, le mariage est l'union d'un homme et d'une femme ayant pour conséquence la fondation d'une famille. la politique ne s'occupe pas de la vie intime de chacun mais en revanche doit défendre les intérêts de la société.

Question 15

Envisagez-vous de réformer l'adoption ? Envisagez-vous son accès aux couples de même sexe ?

Réponse : nous voulons favoriser l'adoption prénatale ; en revanche il est hors de question d'autoriser l'adoption par les homosexuels.

Question 16

Envisagez-vous de créer un statut juridique du « tiers » ou du « beau parent » ?

Réponse : non c'est source de confusion et de déresponsabilisation.

Question 17

Reviendrez-vous sur des dispositions adoptées dans la loi votée en 2011 sur la bioéthique ?

Réponse : en matière de bioéthique, le principe intangible est l'interdiction de la recherche sur l'embryon,

Les conditions de vie des familles

Question 18

Quelle est votre position sur l'érosion des prestations familiales ?

Réponse : Les familles sont les grandes abandonnées de la politique depuis trente ans. La mesure phare du FN est la création d'un salaire parental équivalent au Smic dès le premier enfant

Question 19

Pour lutter contre le surendettement, êtes-vous favorable, au moyen de la loi, à un registre national des crédits aux particuliers ?

Réponse : oui, et surtout à un contrôle strict de l'action des banques en la matière.

Question 20

Comment augmenteriez-vous par votre vote la production de logements à des coûts abordables pour les familles aux revenus modestes ?

Réponse : je veux que les familles françaises bénéficient d'un accès privilégié au logement social. La préférence nationale permettra d'augmenter les logements disponibles pour elles, et la revalorisation de leurs revenus leur permettra un accès au parc privé.

Question 21

Comment par votre vote, assurerez-vous une meilleure mobilité dans le parc de logement social existant afin de permettre aux familles d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et à leurs capacités financières ?

Réponse : cf. réponse précédente.

Question 22

Quelles mesures de maîtrise de l'évolution des charges liées au logement soutiendriez-vous ?

Réponse : les dépenses d'énergie doivent être diminuées par un contrôle strict de la puissance publique sur les bénéfices des entreprises productrices.

Question 23

Quelles actions souhaiteriez-vous pour que le reste à charge des dépenses de santé ne devienne pas un obstacle à l'accès aux soins ?

Réponse : tous les citoyens auront accès à des soins de qualité si on restaure l'équilibre des comptes sociaux en donnant la priorité aux Français et en luttant contre la fraude et les abus

L'accompagnement des familles et l'éducation

Question 24

Par votre vote, maintiendrez-vous le congé parental de trois ans ? Plus largement, améliorerez-vous le congé parental ? Si oui, comment et avec quels financements ?

Réponse : le congé parental est une bonne mesure, mais restrictive puisqu'il ne prend pas en compte les femmes qui n'ont pas occupé un emploi et ont choisi de s'occuper de leurs enfants, jouant ainsi un rôle structurant majeur dans notre société. Les deux aspects doivent se compléter pour permettre à tous les parents qui le veulent d'élever leurs enfants eux-mêmes. Le financement sera trouvé par la diminution des charges de garde (une crèche collective coûte plus de mille euros par enfant et par mois !) et par les effets de cette politique sur la natalité française.

Question 25

Quels sont vos objectifs en matière de soutien à la parentalité ?

Réponse : les parents sont titulaires de la responsabilité d'éduquer, mais doivent être aidés et soutenus dans cette tâche, surtout dans notre société sans repères.

Question 26

Que préconisez-vous pour mieux garantir un rapprochement entre famille et école ?

Réponse : chacune doit être respectée dans ses prérogatives. Soutenir l'autorité des professeurs et restaurer la discipline au sein de l'école est la priorité qui permettra aussi une meilleure coopération parents/professeurs.